L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 9 OCTOBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 9 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles,—charmante résidence de famille au No 77 rue des Remparts.

Par C. Valeton, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—excellente résidence de famille sur la rue Hôpital et agréable maison rue des Remparts No 205.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—petite maison rue Annette et bonne petite maison rue Girod 492.

Par Placide J. Spear, coin Bourbon et Conti, vente continuée de gages non retirés. Aussi, au No 191 rue Tremé, entre Ste-Anne et Dumaine—meubles.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins, champagne, articles divers et verrerie.

☞ L'attention des lecteurs est spécialement appelée sur la vente, qui aura lieu aujourd'hui, d'une charmante maison de résidence, en briques, à trois étages, située No 77, rue des Remparts, entre Bienville et Conti. La vente sera faite par C. E. Girardey, encanteur, à midi à la Bourse St-Charles: elle sera positive, et les conditions sont à termes faciles.

Champagne Imperial.—Voir l'annonce d'encan de ce jour de D. E. Morphy & Sons.

☞ Voir les annonces d'encan de ce jour de D. E. Morphy & Sons.

SPECTACLES.

Samedi, 9 octobre 1875.

ACADEMIE.—A midi et le soir. Les Troubadours de Sanisbury.

Les Troubles du Mississippi.

De nouveaux troubles viennent d'éclater dans le Mississippi et, cette fois encore avec le même résultat, c'est-à-dire la dispersion des bandes de noirs devant la première démonstration faite par une poignée de blancs. Le gouverneur Ames aura une nouvelle occasion de répéter ce qu'il télégraphiait à Washington, que les noirs ne pouvaient tenir pied devant les blancs.

Mais la question importante est de savoir si la récente prise d'armes de Friar's Point peut fournir au gendre de Butler le prétexte légal, qui lui a jusqu'ici fait défaut, pour obtenir l'assistance des baïonnettes fédérales.

La réponse faite par Mr Ames à l'avocat-général Pierrepont le mois dernier, témoignait d'un assez vif mécontentement. Il revenait encore sur son assertion que toute la difficulté provenait d'une question de race, que les noirs étaient menacés par les blancs et que son devoir était de les protéger, etc., etc. Pour tout homme impartial, qui a étudié la situation des choses et des esprits, il est bien évident que Mr Ames a représenté faussement les faits et qu'il n'y a pas plus de raison au Mississippi qu'ailleurs pour un conflit de races. La vérité est que Mr Ames et ses partisans, pour rester maîtres d'un pouvoir qu'ils sentent prêts à leur échapper, font tous leurs efforts pour pousser leurs dupes à un conflit dont ils pourraient tirer profit.

Le gouverneur radical distribue des armes et des munitions et organise une milice exclusivement de couleur pour exciter l'antagonisme de races et provoquer une lutte sanglante et il trouve dans certains shérifs ou comtés des instruments complaisants de ses desseins.

Mais l'attitude à la fois calme et résolue des blancs déjoue ses calculs et jusqu'ici il n'a pu, malgré ton les provocations, obtenir le moindre petit massacre. Commelle dit le Sénateur Alcorn,—un républicain,—les blancs restent sur la défensive. Leur seul objet est de protéger leurs habitations, leurs familles et eux-mêmes contre toute violence. Ils ne prennent les armes que lorsque des démonstrations hostiles et menaçantes les obligent à veiller à leur sûreté.

Loin d'être les perturbateurs de la paix publique, les blancs en sont donc les véritables conservateurs et il est, une fois de plus, démontré que les fauteurs de troubles sont lesfaftidés et les partisans du gouverneur.

Mr Ames n'aldonc encore aucun prétexte plausible pour convoquer sa, législature, car il ne saurait lui demander les moyens de supprimer une insurrection qui n'existe pas. Nous devons, cependant, nous attendre à de nouvelles tentatives de sa part pour faire sortir les blancs de la politique de modération dont ils ne se sont pas écartés jusqu'ici.

On n'a pas oublié la fin de la lettre de l'avocat-général Pierrepont :

"Tout est prêt. Ayez soin de vous tenir strictement dans les limites de la constitution et des lois ; s'il y a des résistances telles à vos autorités d'Etat que vous ne puissiez les briser avec tous les moyens en votre pouvoir, le Président vous aidera promptement à écraser ces traîtres, rebelles à la loi et aux droits de l'humanité."

Un excès de zèle d'un shérif maladroit a compromis la, réussite des projets du gouverneur et tandis que le sénateur Alcorn s'empresse d'éclairer l'avocat-général sur la nature et l'origine des troubles de Friar's Point, Mr. Ames garde un silence prudent, en se réservant, sans doute, de mieux prendre ses mesures une autre fois. Ce qu'il veut c'est une bataille entre les bandes indisciplinées qu'il décore du nom de milices et les corps de blancs organisés dans un but de protection.

Une défaite sanglante de ses milices lui fournirait le prétexte demandé par l'avocat-général, car il sait qu'en pareil cas l'administration fédérale ne s'inquiéterait pas trop de l'origine de la querelle et quelle interviendrait, du moment où elle pourrait le faire suivant les formes constitutionnelles.

Mais ce qui gêne Mr. Ames dans ses petites combinaisons, c'est que les noirs qu'il met ou fait mettre en ligne ne paraissent pas se soucier beaucoup de se faire massacrer pour servir ses desseins politiques. Il lui faudrait une cinquantaine de cadavres et la race qu'il veut protéger n'est pas le moins du monde empressée à les lui fournir.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Sucrier de la Nouvelle-Ibérie* :

A la résidence de la mariée, à Lafayette, 22 septembre, ont été mariés Mr. Harry S. Robbins, et Mme Vve Marie Louise Robbins, veuve du major W. C. Robbins, qui fut tué le 14 septembre, en combattant contre l'usurpation Kellogg. Le nouveau marié est un de ses plus jeunes frères. Nous souhaitons aux nouveaux mariés toutes les joies de ce monde.

—Le nombre de cas de fièvres est plus nombreux actuellement que nous ne l'ayons jamais connu. Cela sans doute tient aux variations si brusques de l'atmosphère et à l'humidité causée par les pluies excessives de ces dernières semaines. Toutefois, ces fièvres sont d'un caractère fort bénin et cèdent au premier traitement.

☞ On trouve au Robt. E. Lee Hat Store, à l'angle des rues Canal et Bourbon et à l'angle des rues Royale et St-Louis, des chapeaux de feutre du dernier genre et à des prix modiques.

A BON MARCHÉ.—C'est vrai, vous avez en ces meubles là à bon marché. Je les aurais estimés beaucoup plus que vous ne les avez payés.—Voilà un superbe sideboard de bois de chêne. C'est fort, solide et en même temps élégant. Et ce lit, et cette table de salon, et ces sophas et ces chaises. Voyez, c'est de la soie pure et quels ressorts ! Comme on est bien assis ! Mais où avez-vous trouvé tout cela ?—chez Joe. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. Il est certain que dans toute la ville, il n'y a pas d'aussi beaux meubles à aussi bon marché.

POUR LE BAS DE LA CÔTE.—Le bateau à vapeur St-Mary, entièrement remis à neuf, proiongers tous les mercredis son voyage jusqu'à Sunrise-Mill et tous les samedis jusqu'à Eads-Port. Il s'arrêtera à tous les débarcadères pour y prendre ou débarquer passagers ou fret. Il est supérieurement monmandé par le capitaine Fred. Probst assisté de MM. J. C. Trémoulet et O. Legier, commis, et sa marche est rapide.

La question de la tare du sucre.

Sans prendre part dans la controverse soulevée récemment à propos du taux de la tare du sucre, nous avons dit que la tare et les autres concessions accordées à l'acheteur entraînent nécessairement dans la fixation du prix offert par l'acheteur et qu'en fin de compte, les choses reviennent au même, au bout d'un certain temps. Néanmoins, l'objection des planteurs à un changement au moment où le sucre allait être mis sur le marché nous paraissait toute puissante, car il était peu probable qu'il y eût immédiatement une hausse des prix équivalant aux deux pour cent ajoutés à la tare ; et, cependant une hausse de 1/4 de cent par livre équivaut à peu près aux deux pour cents ajoutés à la tare, comme on peut le voir par l'exemple suivant pour un boucaut de 1100 livres.

Tare de 10 0/0 1000 livres à 8 cents $80.00,
tare de 12 0/0 968 livres à 8 1/4 " 79,76,
différence en moins 4 cents.

Mais la question était de savoir si la concession sur la tare, amènerait une amélioration de l'sc. dans les prix. Les planteurs ne le croyant pas, ont refusé de courir la chance. On nous communique l'extrait d'une lettre écrite par un acheteur important de l'Ouest qui affirme le contraire, et qui, en même temps, soulève un point qui est resté jusqu'ici étranger au débat. La mesure impliquée contenue dans cette lettre a quelque chose de dépaisant au point de vue du sentiment, mais il ne faut pas oublier que le sentiment est une chose qui n'a guère cours dans la compétition des intérêts commerciaux.

En tout cas, nous reproduisons l'extrait de cette lettre à titre d'information.

Le planteur peut prétendre que c'est une perte pour lui. Nous soutenons que ce sera un gain pour le planteur, attendu que nous prétendons payer *plus* pour le sucre et obtenir 12 0/0 de tare.

Nous voulons une tare uniforme, or la tare est de 12 0/0 dans tous les Etats-Unis, excepté à la Nouvelle-Orléans.

Tous les sucres étrangers importés aux Etats-Unis, paient un droit, vous le savez, tandisque le sucre de la Louisiane en est exempt. Cependant la tare des sucres étrangers est de 12 0/0. Or, puisque le sucre de la Louisiane ne paie *pas de droit*, n'est-il pas juste que la tare soit la même que pour les sucres étrangers ?

Dans l'Ouest, nous sommes disposés à soutenir les planteurs de la Louisiane en favorisant un tarif élevé sur les sucres étrangers, mais nous voulons que les planteurs nous donnent la même tare que celle que nous obtenons sur le sucre étranger. S'ils ne font pas cette petite concession, ils ne devront pas se plaindre si l'Ouest se prononce en faveur du *libre échange* pour le sucre.

Nous comptons que votre Chambre de commerce, vos planteurs et toi-même adopteront la recommendation de votre comité et nous donneront ainsi une tare uniforme. Nous apprenons que Pittsburg, Chicago, St-Louis et Louisville ne sont engagés—comme Cincinnati, à n'acheter qu'avec la tare de 12 pour cent.

On peut se demander ce que gagnera l'acheteur à avoir 12 0/0 de tare au lieu de 10, s'il est disposé à donner un supplément de prix équivalant à la différence ? L'uniformité, dirai-je ; mais il ne faut pas oublier que la tare sur les sucres étrangers est de 12 0/0 à cause du poids réel des fûts ou caisses qui sont en chêne. Ensuite, ne voit-on pas que si le planteur de la Louisiane est amené à donner 12 pour cent, il s'arrangera de façon à avoir des boucauts représentant réellement cette tare. Tout cet débat nous paraît donc rester sur un faux équivoque. La tare réelle est ce qu'elle est, et cédant au premier traitement.

☞ On trouve au Robt. E. Lee Hat Store, à l'angle des rues Canal et Bourbon et à l'angle des rues Royale et St-Louis, des chapeaux de feutre du dernier genre et à des prix modiques.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les Troubadours n'ont plus que deux représentations à donner, une à midi et l'autre le soir. Il est fort peu de personnes en ville qui ne les aient vus ; mais il ne faut pas que celles qui désirent les revoir, soient retenues d'aller à l'Académie par crainte de priver de places d'autres qui, moins heureuses qu'elles n'ont pu jusqu'ici assister à aucune des représentations données depuis le commencement de la semaine.

Nous avons reçu de Mr H. Bonzano, président du bureau des commissaires de la Louisiane, une brochure sur le Centenaire de l'Indépendance Américaine.

Nous avons reçu un exemplaire du rapport sur la dette et la taxe d'Etat, présenté au Conseil Central de l'Union des Propriétaires, et adopté le 28 septembre.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le contesaire.

Jusqu'à présent Mr H. Bonzano, président du bureau des commissaire de la Louisiane pour le Centenaire n'a reçu que sept demandes de place à l'exposition international. Les articles que veulent exposer les postulants sont le riz, le sucre, le tabac et les fruits conservés de la Louisiane. En y ajoutant le coton, nous ne voyons pas ce qu'on pourrait montrer de plus. Mais le riz, le sucre, etc., sont-ils assez différents de ces mêmes produits, venus ailleurs, pour présenter quelque intérêt ?

Nous en doutons beaucoup et nous craignons qu'ils n'aient pas plus de succès à la foire de Philadelphie que n'en eut à la dernière exposition de Paris le bois de cyprre de la Louisiane. La plaquemine et le soco y produiraient certainement plus d'effet. Mais ce qui vaudrait le plus et attirerait la foule, ce serait la présence de trois ou quatre grands alligators vivants, ayant de 15 à 20 pieds de long, comme on prétend qu'il y en a en Louisiane, bien que, jamais nous n'ayons pu en voir de cette taille.

Nous recommandons cette idée aux nègres de Barataria et à tous les riverains des bayous. Qu'ils établissent des trappes sur les bords des marais, et s'ils parviennent à saisir quelques énormes crocodiles, qu'ils les fassent transporter au centenaire ; ce spectacle rendra plus d'argent que tous les objets d'art qui pourront y être exposés. Mais nous insistons sur ce point : il faut que les crocodiles soient gigantesques ; sinon, il ne feraient pas les frais des entrepreneurs.

Fermé modèle.

Le collége agricole a ouvert son école lundi dernier en prenant de 40 élèves. Le nombre n'est pas considérable ; mais il s'augmentera rapidement, dit-on. Le collége est toujours dans le même local qu'il occupait du vivant de l'établissement. Les fonds alloués par l'Etat n'ayant pas été remis au Bureau de direction. Si cette allocation fait défaut, il sera impossible de compléter les bâtisses dont la ferme expérimentale a besoin. Le Bureau attend que le maire lui fasse le transfert de la poudrière, propriété dont l'acquisition a été faite il y a déjà quelque temps.

L'Asile des fous à Jackson.

Plusieurs personnes qui avaient été envoyées à l'Asile des fous de Jackson par l'association de secours de la Louisiane, dans l'espoir qu'elles retrouveraient y trouver de l'emploi, en sont revenues n'ayant pu supporter le spectacle des mauvais traitements qu'on fait subir aux aliénés détenus dans ce prétendu asile. Elles racontent des choses épouvantables, presque incroyables, car si elles sont vraies on ne conçoit pas qu'elles n'aient pas été dénoncées plus tôt.

Nous citerons un trait : Mme Jones femme du Dr Jones attaché à l'établissement, avait commandé à une jeune fille muette, nommée Isabelle, âgée d'environ 20 ans, de faire un travail qu'elle aurait dû faire elle-même. Pauline refusa. Annie Gocher, une des servantes, prit la jeune fille et, ni aidé d'une autre, la douche telle qu'elle fut près d'en être étouffée. Elle lui attacha ensuite les mains derrière le dos, lui passa une corde sous les bras et la suspendit à un des ventilateurs. Elle fut laissée dans cette position pendant 10 minutes ; quand on la mit à terre, elle ne pouvait marcher, ni même se tenir debout. On la traîna dans une cellule sombre où elle passa la nuit.

Autre trait : Julia Fisher, âgée d'environ 22 ans, et très douce de caractère quand on la traitait charitablement, devenait revêche, bien qu'elle fut malade et faible, quand on se conduisait envers elle avec dureté. Un jour, la personne qui raconte ce fait la vit frapper par un de Mme Fox avec un fer-blanc qui lui fendit la peau du crâne et fit jaillir le sang. Vingt autres faits de ce genre sont rapportés par les personnes qui ont quitté, qu'elles fussent, n'ont pu rester plus d'un mois dans ce lieu d'horreurs.

Les malheureuses détenues n'ont pas de souliers, excepté celles pour lesquelles une pension est payée. La nourriture est détestable. Pour déjeuner une eau rousse qu'on appelle du café et un petit morceau de pain, jamais deux. Pour dîner, une soupe-gombo et un petit morceau de salé. Pour souper, quelquefois du thé, mais le plus souvent du sucre et de l'eau tiède avec un petit morceau de pain. On ne fait deux fois la semaine un peu de thé. La farine dont on se sert est aigre et ne vaut rien pour la consommation humaine, etc., etc.

Et cependant la Législature envoya l'année dernière à Jackson un comité chargé de faire enquête sur les abus et coutumes de l'asile. Qu'fait ce comité ? Qu'a-t-il vu et qu'a-t-il rapporté ? A-t-il connivé avec les fermiers de l'asile ? Nous l'ignorons, mais ce qui est certain, c'est que l'asile n'est pas moins exploité d'une manière atroce. Mieux vaudrait la mort qu'une existence pareille pour ceux qui y sont enfermés.

Incubation artificielle.

Nous sommes allé visiter hier les installations imaginées par Mr Léonard pour l'éclosion artificielle et l'élevage de la volaille. La chose est fort simple comme sont toutes les choses destinées à avoir du succès. L'incubation se fait au moyen de barils entourés de fumier de cheval. Dans ces barils sont placées les mues sur les autres des boîtes contenant les œufs et la poule qui couve est gardée pour que l'air ne neutralise pas la chaleur engendrée par le fumier en fermentation.

Cette chaleur est considérable. On dirait qu'elle est entrenue par un poêle invisible, placé quelque part sous le plancher. Un thermomètre est mis entre les œufs de chaque boîte pour juger du degré de chaleur qui y règne et s'il dépasse le point convenable, requis pour l'incubation, l'air est introduit dans le fond du baril par un tuyau qui traverse le fumier et qui communique avec l'extérieur. Cette opération établit un courant qui en un instant modère la chaleur et la fixe au degré d'intensité nécessaire pour l'opération. Au bout d'une vingtaine de jours l'éclosion a lieu et les petits poulets sont enlevés des boîtes et mis en liberté dans une cage où ils vivent tout seuls.

L'arrangement de cette case est très ingénieux. Les volailles y trouvent grain, eau et tout ce qui est indispensable à leur élevage. Mais ce que nous y avons vu de plus remarquable, c'est un compartiment où, quand la nuit vient, elles sont à l'abri des moustiques. Les petits poulets continuent tous les jours à grandir, même, dès que le soir est venu et que ces terribles insectes se font sentir. De cette manière pas un ne périt et le succès de l'élevage est infaillible.

Nous regardons ces essais comme un véritable service rendu aux habitants des campagnes. Suivant le système de Mr. Léonard, les petits fermiers peuvent se faire un beau revenu, surtout ceux qui demeurent dans le voisinage des villes. Ce revenu sera d'autant plus beau qu'il sera bien entendu. Nous leur prions de voir les installations très simples et peu coûteuses de s'élever qu'un leur expliquera tout le secret dans un langage clair, net et correct. Mr. Léonard est un homme d'éducation dont la conversation intéresse.

Cette exposition d'incubation artificielle a lieu rue Conti No 29, au rez-de-chaussée, entre les rues de Chartres et Vieille-Levée.

Biens retrouvés.

La chambre occupée par Miss Annie Carr, rue du Bassin 10, a été visitée dans la matinée d'hier entre 8 et 9 heures par des voleurs qui ont enlevé quatre robes de soie, estimées $350, une paire de bracelets d'or et un vase à fleurs. Les officiers spécialement chargés de ces affaires par Mr. Devereux, ont mis tout aussitôt en campagne et à 11 heures avaient découvert les objets volés dans un magasin de la rue Bourbon, où ils seront reconsignés à leur propriétaire. Le maître du magasin a dit aux officiers qu'il avait payé les robes $15, et il les a rendues sans objection. C'est à la station que Miss Carr les a reconnues. Elle a dit que les voleurs étaient entrés dans sa chambre par la fenêtre et qu'après avoir composé leur butin ils étaient ressortis par la même voie ayant bien soin de ne pas troubler l'arrangement des rideaux.

Feu dans le 3e district.

Hier matin, sur les 3 heures, le feu a pris à une cuisine basse en bois, au coin des rues Mandeville et Claiborne, appartenant à Mme L, D. Page et occupée par Mr. Lewis. La cuisine a été détruite entièrement. Perte $400.

Les flammes ont gagné la maison de résidence et ont causé un dommage de $100. La propriété et les meubles étaient assurés pour $1800 à la compagnie Allemande Américaine.

Registres de la pol'ce pendant le mois de septembre.

Le nombre total des arrestations opérées en septembre dans le district métropolitain est de 1583, dont 946 hommes et 637 femmes, divisées comme suit : Premier precinct, 508. 2me precinct, 133. 3me precinct, 370. 4me precinct, 127. 5me precinct, 180. 6me precinct, 101. 7me precinct, 93. 8me precinct 18. Station du port 46. Faubourg, 12.

Pendant le même mois, on a conduit aux étuves, 20 animaux et sept voitures. On a rapporté 45 accidents; 29 bâtisses ont été trouvées ouvertes. Il y a eu 14 vols avec effraction et 28 incendies.

Bureau de police.

Le bureau de police s'est réuni hier en séance régulière. Les spectateurs étaient nombreux. On s'attendait à un grand débat sur l'affaire Monsamat, McCann et Sherman, dont personne n'a pénétré encore l'énigme si ce n'est d'une manière très confuse. Mais le bureau, jaloux de son importance et voulant ne pas l'épuiser en un jour, a renvoyé l'affaire à vendredi prochain. Alors la chambrée sera complète, le spectacle ayant été plus annoncé.

Coton.

Bien qu'il ait pu presque continuellement dimanche, lundi et mardi et que ce temps horrible ait rendu impossible une exportation complète, le steamer Natchez n'en a pas moins apporté 1246 balles de coton et 4080 sacs de graines.

TEMPERATURE.—8 Octobre 1875.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	63	17
12 M.	79	26
3 P. M.	84	29
6 P. M.	71	22

UN EPISODE DES INONDATIONS.—Un correspondant du *Petit Marseillais* envoie de Saint-Ghinian à ce journal de bien navrants détails sur l'inondation dont nous avons parlé déjà :

Quatorze personnes s'étaient réfugiées chez un pépiniériste. Treize ont péri. Le survivant est un brave homme qui, depuis l'horrible drame auquel il a assisté est plongé dans une morne stupéfaction.

On est parvenu à le faire sortir un instant d'un spectacle, et il a raconté comment il avait vu sa mère, ses frères, ses sœurs tomber dans un gouffre béant, tandis que lui était resté accroché à une treille, à vingt mètres de distance.

"Je ne sais pourquoi, a-t-il dit, la mort n'a pas voulu de moi.... J'avais bien envie d'aller au devant d'elle ; mais je me suis souvenu que j'avais une femme et une enfants à Capestang et ce qu'ils avaient encore besoin de mon travail. C'est pour cela que je me suis laissé vivre.

Il est à remarquer que cet homme, qui habite Capestang, était venu à Saint-Ghinian pour voir ses parents. Il a assisté à leur terrible fin.

Le croix vous avoir signalé comment a péri une femme qui s'était obstinée à rouler rentrer dans sa maison pour sauver ses économies. On l'a trouvée au milieu de ses escalier en désordre. Elle avait des piles d'or dans son tablier et tenait encore d'une main crispée quelques billets de banque. Il y a eu une autre mort de ce genre.

Un petit enfant a été emporté dans son berceau au moment où sa mère allait l'en retirer. Le Verns zobres a été moins clément que le Nil qui laissa sauver Moïse. Il a brisé l'enfant et le berceau contre un mur en ruines.

Le seul acte de clémence qu'il ait accompli, c'est de faire aussi mourir la mère pour ne pas la laisser survivant ; pour ne pas supporter le spectacle des mauvais traitements qu'on fait subir aux aliénés détenus dans ce prétendu asile. Elles ne contient des choses épouvantables, presque incroyables, car si elles sont vraies on ne conçoit pas qu'elles n'aient pas été dénoncées plus tôt.

Nous citerons un trait : Mme Jones femme du Dr Jones attaché à l'établissement, avait commandé à une jeune fille muette, nommée Isabelle, âgée d'environ 20 ans, de faire un travail qu'elle aurait dû faire elle-même. Pauline refusa. Annie Gocher, une des servantes, prit la jeune fille et, ni aidé d'une autre, la douche telle qu'elle fut près d'en être étouffée. Elle lui attacha ensuite les mains derrière le dos, lui passa une corde sous les bras et la suspendit à un des ventilateurs. Elle fut laissée dans cette position pendant 10 minutes ; quand on la mit à terre, elle ne pouvait marcher, ni même se tenir debout. On la traîna dans une cellule sombre où elle passa la nuit.

Autre trait : Julia Fisher, âgée d'environ 22 ans, et très douce de caractère quand on la traitait charitablement, devenait revêche, bien qu'elle fut malade et faible, quand on se conduisait envers elle avec dureté. Un jour, la personne qui raconte ce fait la vit frapper par un de Mme Fox avec un fer-blanc qui lui fendit la peau du crâne et fit jaillir le sang. Vingt autres faits de ce genre sont rapportés par les personnes qui ont quitté, qu'elles fussent, n'ont pu rester plus d'un mois dans ce lieu d'horreurs.

Les malheureuses détenues n'ont pas de soulliers, excepté celles pour lesquelles une pension est payée. La nourriture est détestable. Pour déjeuner une eau rousse qu'on appelle du café et un petit morceau de pain, jamais deux. Pour dîner, une soupe-gombo et un petit morceau de salé. Pour souper, quelquefois du thé, mais le plus souvent du sucre et de l'eau tiède avec un petit morceau de pain. On ne fait deux fois la semaine un peu de thé. La farine dont on se sert est aigre et ne vaut rien pour la consommation humaine, etc., etc.

Et cependant la Législature envoya l'année dernière à Jackson un comité chargé de faire enquête sur les abus et coutumes de l'asile. Qu'fait ce comité ? Qu'a-t-il vu et qu'a-t-il rapporté ? A-t-il connivé avec les fermiers de l'asile ? Nous l'ignorons, mais ce qui est certain, c'est que l'asile n'est pas moins exploité d'une manière atroce. Mieux vaudrait la mort qu'une existence pareille pour ceux qui y sont enfermés.

Incubation artificielle.

Nous sommes allé visiter hier les installations imaginées par Mr Léonard pour l'éclosion artificielle et l'élevage de la volaille. La chose est fort simple comme sont toutes les choses destinées à avoir du succès. L'incubation se fait au moyen de barils entourés de fumier de cheval. Dans ces barils sont placées les mues sur les autres des boîtes contenant les œufs et la poule qui couve est gardée pour que l'air ne neutralise pas la chaleur engendrée par le fumier en fermentation.

Cette chaleur est considérable. On dirait qu'elle est entrenue par un poêle invisible, placé quelque part sous le plancher. Un thermomètre est mis entre les œufs de chaque boîte pour juger du degré de chaleur qui y règne et s'il dépasse le point convenable, requis pour l'incubation, l'air est introduit dans le fond du baril par un tuyau qui traverse le fumier et qui communique avec l'extérieur. Cette opération établit un courant qui en un instant modère la chaleur et la fixe au degré d'intensité nécessaire pour l'opération. Au bout d'une vingtaine de jours l'éclosion a lieu et les petits poulets sont enlevés des boîtes et mis en liberté dans une cage où ils vivent tout seuls.

L'arrangement de cette case est très ingénieux. Les volailles y trouvent grain, eau et tout ce qui est indispensable à leur élevage. Mais ce que nous y avons vu de plus remarquable, c'est un compartiment où, quand la nuit vient, elles sont à l'abri des moustiques. Les petits poulets continuent tous les jours à grandir, même, dès que le soir est venu et que ces terribles insectes se font sentir. De cette manière pas un ne périt et le succès de l'élevage est infaillible.

Nous regardons ces essais comme un véritable service rendu aux habitants des campagnes. Suivant le système de Mr. Léonard, les petits fermiers peuvent se faire un beau revenu, surtout ceux qui demeurent dans le voisinage des villes. Ce revenu sera d'autant plus beau qu'il sera bien entendu. Nous leur prions de voir les installations très simples et peu coûteuses de s'élever qu'un leur expliquera tout le secret dans un langage clair, net et correct. Mr. Léonard est un homme d'éducation dont la conversation intéresse.

Cette exposition d'incubation artificielle a lieu rue Conti No 29, au rez-de-chaussée, entre les rues de Chartres et Vieille-Levée.

Biens retrouvés.

La chambre occupée par Miss Annie Carr, rue du Bassin 10, a été visitée dans la matinée d'hier entre 8 et 9 heures par des voleurs qui ont enlevé quatre robes de soie, estimées $350, une paire de bracelets d'or et un vase à fleurs. Les officiers spécialement chargés de ces affaires par Mr. Devereux, ont mis tout aussitôt en campagne et à 11 heures avaient découvert les objets volés dans un magasin de la rue Bourbon, où ils seront reconsignés à leur propriétaire. Le maître du magasin a dit aux officiers qu'il avait payé les robes $15, et il les a rendues sans objection. C'est à la station que Miss Carr les a reconnues. Elle a dit que les voleurs étaient entrés dans sa chambre par la fenêtre et qu'après avoir composé leur butin ils étaient ressortis par la même voie ayant bien soin de ne pas troubler l'arrangement des rideaux.

Feu dans le 3e district.

Hier matin, sur les 3 heures, le feu a pris à une cuisine basse en bois, au coin des rues Mandeville et Claiborne, appartenant à Mme L, D. Page et occupée par Mr. Lewis. La cuisine a été détruite entièrement. Perte $400.

Les flammes ont gagné la maison de résidence et ont causé un dommage de $100. La propriété et les meubles étaient assurés pour $1800 à la compagnie Allemande Américaine.

EDITION HEBDOMADAIRE DE *L'ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

—40—

Fièvre de marais.—Les récentes pluies qui ont inondé les plus fertiles basses terres des Etats-Unis ont non seulement causé beaucoup de désastres et de ruines, mais elles ont encore, comme on devait s'y attendre, engendré maintes fièvres de frisson, bilieuses et rémittentes et d'autres maladies d'infection. Les rayons du soleil agissant sur une végétation saturée d'eau et sur des marais isolées laissées par les eaux qui se retiraient, ont répandu des miasmes pestilentiels. Les meilleurs préventifs sont les "Hostetter's Stomach Bitters", pour lesquels, plus particulièrement dans l'Ouest et le Sud-Ouest, où l'inondation s'est fait-le plus sentir, les demandes ont dépassé tout ce qu'on avait vu jusqu'à présent pour les remèdes les plus populaires. Ja mais les Hostetter's Stomach Bitters n'avaient été soumis à une épreuve plus positive et jamais leurs excellents effets n'avaient été si parfaitement reconnus.

Décédé hier, à 10 3/4 heures A. M., à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dans AIMEE DUVERNAY, veuve de Mathieu Lerot. Ses parents, amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui 9 octobre, à 4 heures et demie de l'après-midi, de la résidence mortuaire No 122 rue Ste-Anne, entre Bourgogne et Dauphine.

Décédé, hier soir, à sept heures et demie, à l'âge de dix-huit mois et demi DANIEL OSCAR, fils de John Schmitt et de Lorenza Maspero, amis et connaissances des familles Schmitt, Droilhet, Pitard et Wiedhorn sont priés d'assister, sans autre invitation, aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, le convoi funèbre partira de la résidence des parents, encoignure des rues Roman et Kerlerec, cette après-midi à cinq heures.

Bureau des Mutual Aid and Benevolent-Life Insurance Associations of Louisiana—No 19 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1875.—Avis est donné que par suite de cette Société, de la mort de W. H. Anderson, décédé à New-York le 13 avril 1875, de la mort de John Bond, décédé, à Houston, le 24 avril 1875, de la mort de F. Lonergan, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 27 avril 1875, il sera nécessaire de tenir une élection spéciale pour remplir les vacances ainsi causées dans le Conseil d'Administration de cette Société, le Conseil devant être composé de neuf directeurs. En conséquence, une élection spéciale aura lieu à cet effet au No 19 de la rue du Camp, et elle restera ouverte depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, le 11 octobre 1875.

H. W. YOUNG,
3 oct—au 11 oct. Secrétaire.

Entrepôt de Tapis et de Rideaux,

17, RUE DE CHARTRES, 17.

Nous venons de recevoir, par steamers et chemins de fer, d'ANGLETERRE et du NORD, Un grand assortiment de NOUVEAUX GENRES de

TAPIS, toute espèce et qualités.
TOILES CIRÉES, toutes qual tés et largeurs.
NATTES blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, blancs et écrus.
COUVERTURES DE LITS ET DE PIANOS
Baguettes d'escaliers.
TOILES CIRÉES, cable emamel et pour meubles.
RIDEAUX, dentelle et dentelle Nottingham,
Bandes, Cantelle, Cordelines,
TERRIERS, broch é et à raies, soie laine,
Plis et TERRIERS, couleurs unies.
DAMAS, anglais et allemande.
LASTING satin de laine et à dessins.
DRAP DE FANTAISIE, &c., &c.
Guipure, point, tissu, cordes, franges, &c., &c.
A vendre, à bas prix.
A. BOUTTEAU & SON,
3 oct—DimMercd 6 mars P

Société Italiana di Mutua Beneficenza.—Sono invitati i membri della sud. Società ad assistere Domenica, 10 ottobre, alle ore 1 P. M. alla riunione generale a norma delle statuto, alla sala della Società, strada Charters, angolo San Luigi.
Per ordine del Pres.,
JOHN ROCCHI,
8 oct— Segretario.

Avis.—Les officiers et les membres de l'Association Mutuelle et Protectrice des Artisans sont prévenus que notre réunion régulière aura lieu Dimanche, le 10 de cet mois, à 10 heures, dans notre local habituel. Admission de nos veuves membres. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre,
V. ANSEMANN, Président.
Le Secrétaire, O. F. BRAUER. 8oct—2

Salle du Club de Natation de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 8 octobre 1875. Les membres de ce club sont priés de se réunir à leur salle, No 21 du Passage de la Bourse, CE SOIR, à sept heures, pour l'élection d'officiers. Par ordre du président,
RALPH. RABOUIN Jr.,
9 Oct.—1 f. Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie de chemin de fer de la rue St-Charles, au coin des rues Carondelet et Huitième.—Nouvelle Orléans, 8 octobre 1875.—Avis est donné aux actionnaires de cette compagnie, un dividende de trois pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du 19 octobre 1875.
V. RIVIÈRE,
9oct—10 17 Secrétaire.

Le bureau de prêts,
au No 17 de la rue Baronne, en face de la salle Granowald.

AVIS est donné à tous ceux que cela concerne que tous les gages—sans exception—dont l'échéance a été prolongée jusqu'au 30 courant, et, après ce délai, ne seront plus prolongés.
9oct—1f OTTO SCHWANEB, propriétaire

Grand Bal Paré
pour le bénéfice de la Société de St-Maurice,
SAMEDI, 30 OCTOBRE 1875,
au Jackson Hall, Champs-Elysées.

REMARQUES IMPORTANTES.

1° Les Sociétaires s'y rendront avec leurs cocardes.

2° La Société se réserve le droit de refuser admission selon le cas, en retournant la piastre pour le ticket.

3° Le règlement des tickets sera fait, Dimanche 24 octobre, à midi précis, à la salle ordinaire de réunions, rue Hanckok.

4° La vente des rafraîchissements dans la salle, ainsi que celle des restants aura lieu en présence du comité d'Administration, DIMANCHE, 24 octobre, à 4 heures p. m., dans la salle des Nouveaux Orleanais, rue Hancock.

5° L'ouverture du bal à 7 heures précises. On vendra des billets à la porte. 10oct—2t 10

☞ Attendu que SAMEDI est un jour de FETE, notre magasin sera fermé ce jour-là.
THÉODORE BANZIGER,
203, rue du Canal.
8oct—2f 228 et 230, rue Royale.

ROBT. E. LEE,
HAT STORE,
Au coin des rues Canal et Bourbon.
ET
au coin des rues Royale et St-Louis.
5oct—1m tj2j

Professeur d'allemand.

ON DEMANDE dans une maison d'éducation un professeur d'allemand. S'adresser, Box 1225, N. O. P. O.

Avis ! Avis ! ! Avis ! ! !

N'OUBLIEZ pas d'aller vous chausser vendredi au Magasin Bleu, car samedi ce fameux établissement sera fermé jusqu'à six heures du soir. Dimanche, grand sacrifice ! Pantoufles, TAPISTRY à 25 c. la paire. 5o